

## Suppression du Wifi public

---

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de supprimer le réseau Wifi public. En effet, après 5 ans d'existence, le bilan est extrêmement mitigé puisque sa fréquentation est en chute constante, notamment en raison de l'apparition des forfaits de données dans les abonnements de téléphonie mobile.

Ce constat n'est pas propre à Pully mais bien un phénomène généralisé que Swisscom nous confirme sur l'ensemble de leur points d'accès Wifi. De plus en analysant les rapports de façon détaillée, il ressort également qu'une majorité de ces accès sont faits au moyen de la connexion automatique « Swisscom Auto Login », permettant à cet opérateur de soulager son réseau 4G sans que le client s'en aperçoive. Cette solution ne répond donc que très peu à un besoin des usagers et offre plutôt un avantage indirect à cet opérateur.

A titre d'illustration, on peut mentionner que pendant l'été 2019, le réseau Wifi public est resté en panne durant 15 jours en raison d'un problème technique chez notre opérateur, sans qu'aucune réclamation ne soit formulée par les usagers.

Compte-tenu de ce qui précède et du contexte financier actuel difficile, il est apparu déraisonnable de maintenir cette prestation, dont le coût annuel s'élève à CHF 14'500.00 TTC. Dès lors, la Municipalité a décidé de résilier le contrat de service pour sa prochaine échéance, soit le 31 août 2020.

Communication approuvée par la Municipalité dans sa séance du 12 février 2020.

Au nom de la Municipalité

Le syndic  
  
G. Reichen



Le secrétaire  
  
Ph. Steiner